

LE PNAT DEMANDE UN PROCÈS CONTRE LE GROUPUSCULE D'ULTRADROITE "OAS"

vendredi 16 avril 2021, par [Thémis](#)



Le PNAT requiert que les suspects soient jugés pour « association de malfaiteurs terroriste », rapporte une source judiciaire.

Leur groupuscule était soupçonné d'avoir voulu s'en prendre à Christophe Castaner, Jean-Luc Mélenchon ou des musulmans : le Parquet national antiterroriste (PNAT) a finalement demandé un procès en correctionnelle pour neuf membres du groupe d'ultradroite surnommé « OAS ».

Dans son réquisitoire définitif, rendu jeudi 8 avril, le PNAT a demandé que les suspects soient jugés pour « association de malfaiteurs terroriste », six devant le tribunal correctionnel et les trois autres, mineurs au moment des faits, devant le tribunal pour enfants, selon une source judiciaire.

La décision finale revient désormais aux juges d'instruction d'ici un mois, le chef autoproclamé du groupe, Logan N., étant en détention provisoire.

« Je n'attendais que ça », s'est réjoui auprès de l'Agence France-Presse Eric Bourlion, l'avocat de Logan N. qui se trouve depuis quatre ans en prison dans l'attente d'être jugé. « A la fin, on lui reproche un délit, c'est un soufflé judiciaire servi trop froid. »

Suspecté d'avoir voulu s'en prendre à Castaner et Mélenchon

Le groupuscule avait été démantelé en octobre 2017. Logan N., alors âgé de 21 ans, avait été arrêté quelques mois plus tôt, le 28 juin 2017, à la suite d'une enquête menée par la direction générale de la sécurité intérieure et la sous-direction antiterroriste de la police judiciaire.

Originaire de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) et un temps militant en 2016 de l'organisation royaliste d'extrême droite Action française, il avait reconnu devant les enquêteurs avoir fondé un groupuscule sous le nom d'OAS, soit le même sigle que l'Organisation armée secrète, responsable d'une campagne sanglante contre l'indépendance de l'Algérie dans les années 1960. Le groupe ambitionnait d'« enclencher une remigration basée sur la terreur ».

Il était suspecté d'avoir voulu s'en prendre à l'ancien maire de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), Christophe Castaner, aujourd'hui président du groupe La République en marche à l'Assemblée nationale et ancien ministre de l'intérieur, ainsi qu'au chef de file de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon.

Des attaques contre des « kebabs » de Marseille ou le « chantier de la grande mosquée de Vitrolles » avaient également été évoquées.

L'objectif de faire le « buzz »

Devant les enquêteurs, Logan N. avait minimisé la portée de ces menaces, affirmant que le groupe avait abandonné ces projets, faute d'avoir « les capacités » de les mettre en œuvre.

Avec l'OAS et une page Facebook à la gloire du terroriste d'extrême droite norvégien Anders Breivik (qui a tué 77 personnes en juillet 2011) dont il était l'administrateur, il voulait faire le « buzz » dans les milieux nationalistes et obtenir des « like », avait-il avancé.

Logan N. avait par ailleurs participé aux campagnes présidentielle et législatives 2017 du Front national (FN) dans sa région. Le parti avait assuré qu'il n'avait toutefois jamais été adhérent et condamné ses activités.

Le dossier avait ensuite pris une tournure politique avec l'annonce de M. Mélenchon de se constituer partie civile, au vu des menaces supposées contre lui, dont il dit n'avoir jamais été informé. Mais la justice lui avait finalement refusé ce statut.

Plusieurs enquêtes contre des groupuscules antiterroristes

Au moins quatre autres enquêtes antiterroristes liées à des projets d'action violente de l'ultradroite sont en cours depuis 2017.

Un an après l'arrestation de Logan N., un autre groupuscule soupçonné de vouloir frapper des cibles musulmanes avait été démantelé. A l'automne 2020, quinze membres ou proches de ce groupe appelé Action des forces opérationnelles (AFO), teinté de survivalisme d'extrême droite, étaient mis en examen dans l'enquête, qui se poursuit. Depuis, un groupuscule, issu d'un groupe Facebook surnommé « Les Barjols » et accusé d'avoir voulu attenter à la vie du président Emmanuel Macron, a été démantelé en 2018.

Deux autres enquêtes antiterroristes liées à l'ultradroite portent, l'une, sur un groupe proche de l'idéologie néonazie soupçonné de viser des lieux de cultes juifs et musulmans, l'autre, sur un suprémaciste admirateur de l'auteur de l'attentat en 2019 contre des mosquées de Christchurch, en Nouvelle-Zélande.

En 2016, déjà, Patrick Calvar, alors patron du renseignement intérieur, avait mis en garde contre une possible « confrontation entre l'ultradroite et le monde musulman », exacerbée par le terrorisme islamiste.

Source :

https://www.lemonde.fr/societe/article/2021/04/09/le-parquet-antiterroriste-demande-un-proces-contre-le-groupuscule-d-ultradroite-oas_6076113_3224.html

Crédits Photo : CC-BY-SA-Emmanuel Huybrechts